

## Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2011

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels du fonds d'investissement. Si vous n'avez pas reçu un exemplaire des états financiers annuels avec le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds, vous pouvez en obtenir un, sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, rue University, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant le site SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou le site [www.investissementsrenaissance.ca](http://www.investissementsrenaissance.ca).

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

### Analyse du rendement du fonds par la direction

#### Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Fonds de sciences de la santé mondial Renaissance (*Fonds*) cherche à obtenir une appréciation du capital à long terme, en investissant principalement dans des sociétés américaines et mondiales qui ont des activités aux États-Unis ou une exposition aux marchés américains, ou dont les titres sont négociés sur des Bourses américaines et qui sont engagées dans la conception, le développement, la fabrication et la distribution de produits ou de services dans les secteurs des soins de santé. Le Fonds investit dans un portefeuille diversifié comprenant surtout des titres liés à la technologie médicale, à la biotechnologie, aux soins de santé et aux produits et services pharmaceutiques.

Stratégies de placement : Le Fonds procède à la sélection des actions au moyen d'une analyse ascendante permettant de repérer des placements de valeur dans chaque sous-secteur. Il fait appel à une approche qui consiste à répartir les actifs parmi les sous-secteurs susceptibles d'afficher le meilleur rendement.

#### Risque

Le Fonds est un fonds d'actions de sociétés du secteur de la santé qui s'adresse aux investisseurs pouvant tolérer un risque de placement moyen.

Au cours de la période close le 31 août 2011, la classification du risque du Fonds est passée de «supérieur à la moyenne» à «moyen» afin de tenir compte de la révision des catégories de risque de l'Institut des fonds d'investissement du Canada. Bien que la classification du risque ait changé, le niveau global du risque demeure identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Fonds.

#### Résultats d'exploitation

Wellington Management Company, LLP est le sous-conseiller en valeurs (*sous-conseiller*) du Fonds. Le commentaire qui suit reflète le point de vue du sous-conseiller et présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2011. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

- La valeur liquidative du Fonds est passée de 403 994 \$ au 31 août 2010 à 326 543 \$ au 31 août 2011, en baisse de 19 %. Cette baisse découle des rachats nets de 119 323 \$, qui ont été en partie compensés par le rendement positif des placements.
- Le rendement des parts de catégorie A du Fonds a été de 10,6 % pour la période, contre 10,2 % pour l'indice de référence du Fonds, l'indice mondial MSCI Soins de santé (*indice de référence*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.
- Le secteur des soins de santé a surclassé les indices boursiers généralistes étant donné que de nombreux changements ont été apportés au *Patient Protection and Affordable Care Act* (loi sur la protection des patients et des soins abordables) (PPAC), ce qui a été avantageux pour le secteur, au moment où l'administration du président Obama adoptait une politique plus centriste.
- Le sous-conseiller s'attend toujours à des dilutions supplémentaires du PPAC et à des délais dans l'application de la loi qui, accompagnés d'une stabilisation de la baisse du nombre de régimes d'assurance-maladie collective, pourraient être avantageux pour le secteur. Ces avantages pourraient toutefois être neutralisés par une pression accrue de Medicare et Medicaid sur les taux de remboursement, alors que le gouvernement cherche à maîtriser les dépenses et à réduire le déficit.
- Le secteur des soins de santé est celui qui a le mieux fait, étant donné que les organisations de soins de santé intégrés ont conservé un rendement supérieur. En général, les sociétés ont tiré profit d'une baisse de pessimisme et d'une meilleure perspective fondamentale, et le sous-conseiller croit que le secteur reste attirant en ce qui concerne son évaluation par rapport au reste du secteur.
- Les actions des secteurs pharmaceutique et de la biotechnologie ont été à la traîne de l'indice de référence au cours de la période en raison de l'expiration de brevets en 2011 et 2012 et du tremblement de terre au Japon, qui a entraîné l'arrêt de la production pour certaines sociétés et la diminution des indications à long terme pour

d'autres. Plus récemment, les projets en cours des sociétés pharmaceutiques ont connu une évolution positive.

- La Cour suprême des États-Unis statuera probablement sur la constitutionnalité de la loi sur la réforme des soins de santé en 2012 et, même si la forme finale de la loi demeure incertaine, le sous-conseiller s'attend à ce que l'administration du Président Obama continue de faire appliquer la loi, en y apportant des modifications en faveur du secteur.
- Le sous-conseiller croit qu'il existe une occasion intéressante pour les investisseurs à long terme prêts à aller de l'avant, de comprendre la nouvelle dynamique du secteur, de faire la différence entre les facteurs à court terme et les changements durables à long terme, et d'investir en conséquence.
- Le Fonds demeure passablement équilibré entre les secteurs des soins de santé, de la technologie médicale, de la biotechnologie et des sociétés pharmaceutiques. En ce qui concerne le secteur des soins de santé, le sous-conseiller est d'avis que les organisations de soins de santé intégrés offrent le meilleur potentiel de croissance. En plus de tirer profit d'une réforme mieux définie, le cycle de souscription économique a atteint le niveau le plus bas selon le sous-conseiller, ce qui devrait faire de 2011 une année excellente. Dans le secteur de la technologie médicale, le sous-conseiller recherche des sociétés dotées de franchises et de projets de recherche et développement sous-évalués. Parmi les inducteurs possibles de la reprise des titres des secteurs pharmaceutique et de la biotechnologie, notons les mesures de réduction des coûts, la croissance des marchés émergents, de solides pipelines de produits et une meilleure position pour la Food and Drug Administration.

### Événements récents

#### *Normes internationales d'information financière (IFRS)*

En janvier 2011, le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada a modifié l'introduction à la partie I du *Manuel de l'ICCA – Comptabilité* pour permettre aux sociétés de placement, qui comprennent les fonds d'investissement, de procéder à l'adoption initiale des IFRS au plus tard pour les états financiers des périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Les sociétés de placement qui choisissent de reporter l'adoption initiale peuvent continuer d'appliquer les principes comptables généralement reconnus du Canada (*PCGR du Canada*) existants jusqu'au basculement vers les IFRS.

Le Fonds reporte l'adoption initiale et adoptera les IFRS à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013. Au 31 août 2011, le gestionnaire a élaboré un plan de conversion en vue de respecter cette date.

### Opérations entre apparentés

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*) et de ses sociétés affiliées, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires décrits ci-après.

#### *Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Fonds*

Gestion d'actifs CIBC inc., filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Fonds (*GACI* ou *gestionnaire*). GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la rubrique *Frais de gestion*. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également ses grossistes pour leurs activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, GACI fournit des capitaux de lancement au Fonds.

#### *Placeur*

Des courtiers et d'autres sociétés de courtage vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à la Banque CIBC comme la division de courtage à escompte Pro investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (*SI CIBC*), la division Services Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (*MM CIBC*). SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers et sociétés de courtage relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs.

#### *Ententes et rabais de courtage*

Les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, y compris sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme standardisés) et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par les sous-conseillers à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., chacune étant une filiale de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi gagner des différentiels à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés (y compris les contrats à terme de gré à gré) au Fonds. Un différentiel correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Le différentiel varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent aussi fournir des biens et des services, autres que l'exécution d'ordres, aux sous-conseillers du portefeuille qui traitent les opérations de courtage par leur entremise (appelés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services, payés à même une partie des commissions de courtage, aident les sous-conseillers à l'égard des services de prise de décision en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions

des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. En outre, GACI peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, le Fonds n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les différentiels associés aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être inclus dans le calcul de ces montants.

#### *Opérations du Fonds*

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes en se fondant sur les directives permanentes données par le Comité d'examen indépendant (CEI) :

- négocier les titres de la Banque CIBC;
- investir dans les titres des émetteurs pour lesquels MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou un autre apparenté agit à titre de preneur ferme au cours du placement de ces titres et pendant la période de 60 jours suivant la conclusion du placement des titres souscrits;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou un autre apparenté, lorsqu'il agit à titre de contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres d'un émetteur avec un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société affiliée du gestionnaire.

Conformément aux directives permanentes, les opérations doivent :

- i) être effectuées sans aucune influence par une entité apparentée au gestionnaire ou à un sous-conseiller et sans égard à toute incidence pertinente pour une entité apparentée au gestionnaire ou à un sous-conseiller, ii) représenter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire et un sous-conseiller, indépendamment de toute question autre que les intérêts du Fonds, iii) être conformes aux politiques et procédures du gestionnaire, et iv) faire en sorte que les résultats obtenus soient justes et raisonnables pour le Fonds. Le gestionnaire est tenu de faire part au CEI de tout manquement aux directives permanentes.

#### *Dépositaire*

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres que le dépositaire peut détenir. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire (*dépositaire*) du Fonds. Les frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds.

#### *Fournisseur de services*

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (*STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les honoraires pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

## Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour les périodes closes les 31 août.

### Actif net par part<sup>1</sup> du Fonds – parts de catégorie A

	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Actif net au début de la période</b>	14,60 \$	15,33 \$	16,76 \$	17,32 \$	16,96 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des revenus	0,22 \$	0,28 \$	0,24 \$	0,22 \$	0,18 \$
Total des charges	(0,53)	(0,49)	(0,46)	(0,50)	(0,57)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,04	(0,14)	(0,46)	1,09	1,27
Gains latents (pertes latentes) pour la période	2,05	(0,28)	(1,07)	(1,69)	(0,43)
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	1,78 \$	(0,63)\$	(1,75)\$	(0,88)\$	0,45 \$
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
<b>Actif net à la fin de la période</b>	16,15 \$	14,60 \$	15,33 \$	16,76 \$	17,35 \$

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté aux états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du fonds. Vous trouverez une explication de cet écart dans les notes afférentes aux états financiers.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

### Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	300 092 \$	374 187 \$	528 260 \$	707 702 \$	932 992 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	18 570 292	25 602 623	34 431 018	42 198 725	53 788 157
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	3,29 %	3,19 %	3,14 %	3,15 %	3,14 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge<sup>6</sup></b>	3,35 %	3,22 %	3,19 %	3,18 %	3,14 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,08 %	0,06 %	0,08 %	0,09 %	0,04 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	22,78 %	18,00 %	19,76 %	28,29 %	16,43 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	16,16 \$	14,62 \$	15,34 \$	16,77 \$	17,35 \$

<sup>4</sup> Données présentées aux 31 août.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. La pratique visant à renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation, ou à les prendre en charge, peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

**Actif net par part<sup>1</sup> du Fonds – parts de catégorie F**

	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Actif net au début de la période</b>	11,63 \$	12,06 \$	13,02 \$	13,29 \$	12,85 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des revenus	0,18 \$	0,22 \$	0,19 \$	0,17 \$	0,14 \$
Total des charges	(0,26)	(0,23)	(0,22)	(0,23)	(0,26)
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,03	(0,11)	(0,36)	0,84	0,97
Gains latents (pertes latentes) pour la période	1,60	(0,27)	(0,79)	(1,36)	(0,51)
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	1,55 \$	(0,39)\$	(1,18)\$	(0,58)\$	0,34 \$
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
<b>Actif net à la fin de la période</b>	13,02 \$	11,63 \$	12,06 \$	13,02 \$	13,31 \$

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté aux états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du fonds. Vous trouverez une explication de cet écart dans les notes afférentes aux états financiers.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

**Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F**

	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	12 612 \$	15 102 \$	19 589 \$	25 049 \$	33 327 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	967 676	1 297 626	1 623 692	1 922 863	2 504 233
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	2,02 %	1,94 %	1,92 %	1,92 %	1,91 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge<sup>6</sup></b>	2,03 %	1,96 %	1,96 %	1,96 %	1,91 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,08 %	0,06 %	0,08 %	0,09 %	0,04 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	22,78 %	18,00 %	19,76 %	28,29 %	16,43 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	13,03 \$	11,64 \$	12,06 \$	13,03 \$	13,31 \$

<sup>4</sup> Données présentées aux 31 août.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. La pratique visant à renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation, ou à les prendre en charge, peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

### Actif net par part<sup>1</sup> du Fonds – parts de catégorie O

	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Actif net au début de la période</b>	17,89 \$	18,19 \$	19,82 \$	19,85 \$	18,84 \$
<b>Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :</b>					
Total des revenus	0,27 \$	0,33 \$	0,29 \$	0,26 \$	0,21 \$
Total des charges	–	–	–	–	–
Gains réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,07	(0,19)	(0,54)	1,27	1,45
Gains latents (pertes latentes) pour la période	2,34	(0,40)	(1,39)	(1,85)	(0,86)
<b>Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation<sup>2</sup></b>	2,68 \$	(0,26)\$	(1,64)\$	(0,32)\$	0,80 \$
<b>Distributions :</b>					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	0,50	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
<b>Total des distributions<sup>3</sup></b>	– \$	– \$	0,50 \$	– \$	– \$
<b>Actif net à la fin de la période</b>	20,44 \$	17,89 \$	18,19 \$	19,82 \$	19,88 \$

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté aux états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement du prix des titres du fonds. Vous trouverez une explication de cet écart dans les notes afférentes aux états financiers.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

### Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Valeur liquidative totale (en milliers)<sup>4</sup></b>	13 839 \$	14 705 \$	17 755 \$	30 418 \$	38 034 \$
<b>Nombre de parts en circulation<sup>4</sup></b>	676 415	821 270	975 194	1 533 523	1 913 225
<b>Ratio des frais de gestion<sup>5</sup></b>	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
<b>Ratio des frais de gestion avant renoncements et prises en charge<sup>6</sup></b>	0,03 %	0,03 %	0,03 %	0,02 %	0,02 %
<b>Ratio des frais d'opération<sup>7</sup></b>	0,08 %	0,06 %	0,08 %	0,09 %	0,04 %
<b>Taux de rotation du portefeuille<sup>8</sup></b>	22,78 %	18,00 %	19,76 %	28,29 %	16,43 %
<b>Valeur liquidative par part</b>	20,46 \$	17,91 \$	18,21 \$	19,84 \$	19,88 \$

<sup>4</sup> Données présentées aux 31 août.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

<sup>6</sup> La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. La pratique visant à renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation, ou à les prendre en charge, peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

<sup>7</sup> Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les différentiels associés à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas inclus dans le calcul du ratio des frais d'opération.

<sup>8</sup> Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un porteur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

## Frais de gestion

Le Fonds paie, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil en placement ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Ces frais sont calculés en pourcentage de la valeur liquidative par catégorie du Fonds, et sont calculés et crédités quotidiennement et payés mensuellement. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 31 août 2011, avant renoncations des frais de gestion et charges prises en charge. GACI facture des frais de gestion directement aux porteurs de parts de catégorie O, ou selon leurs instructions, ou encore aux courtiers et aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts de catégorie O.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	26,74 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	73,26 %	100,00 %

## Rendement passé

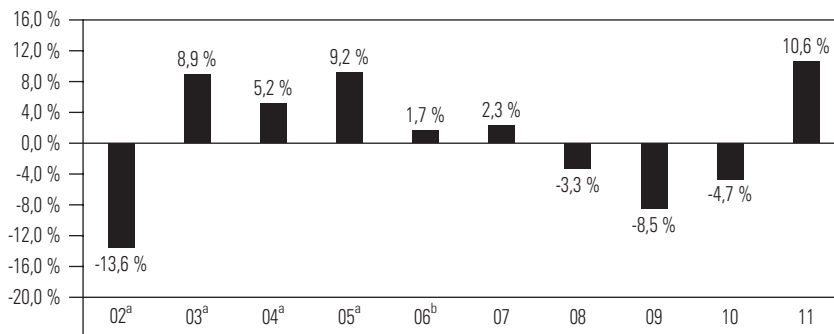
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des placements seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories résulte surtout des écarts dans les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

## Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Fonds varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1<sup>er</sup> septembre, à moins d'indication contraire.

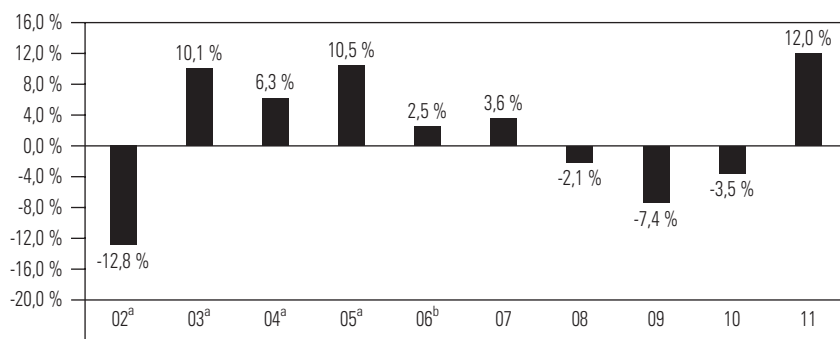
### Parts de catégorie A



<sup>a</sup>Le rendement couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'exercice indiqué.

<sup>b</sup>Le rendement de 2006 couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 août 2006.

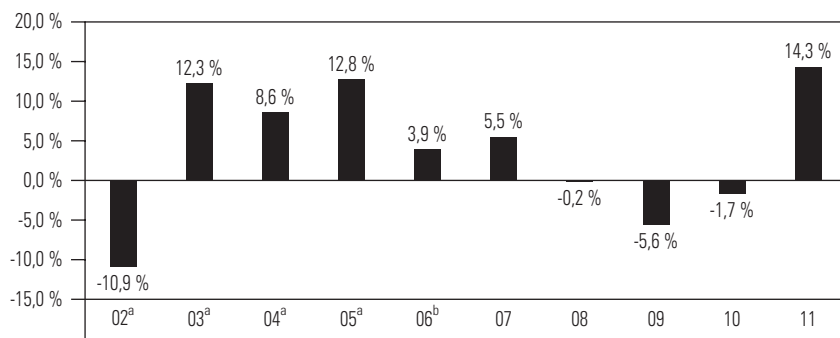
Parts de catégorie F



<sup>a</sup>Le rendement couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'exercice indiqué.

<sup>b</sup>Le rendement de 2006 couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 août 2006.

Parts de catégorie O



<sup>a</sup>Le rendement couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'exercice indiqué.

<sup>b</sup>Le rendement de 2006 couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 août 2006.

**Rendements composés annuels**

Le tableau suivant montre le rendement total composé annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour chacune des périodes indiquées closes le 31 août 2011. Le rendement total composé annuel est également comparé avec l'indice (les indices) de référence du Fonds.

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans* ou activités*
Parts de catégorie A	10,6 %	-1,2 %	-1,0 %	0,7 %
Indice mondial MSCI Soins de santé	10,2 %	0,3 %	-0,5 %	-1,2 %
Parts de catégorie F	12,0 %	0,0 %	0,3 %	1,9 %
Indice mondial MSCI Soins de santé	10,2 %	0,3 %	-0,5 %	-1,2 %
Parts de catégorie O	14,3 %	2,0 %	2,2 %	4,0 %
Indice mondial MSCI Soins de santé	10,2 %	0,3 %	-0,5 %	-1,2 %

\*Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement total composé annuel depuis le début des activités.

**L'indice mondial MSCI Soins de santé** est un indice pondéré en fonction du marché, constitué de titres négociés dans 22 des pays les plus développés du monde. Les titres sont cotés sur les bourses des États-Unis, de l'Europe, du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Extrême-Orient. Le secteur des soins de santé comprend plusieurs groupes d'industries, notamment l'équipement et les services de soins de santé, les produits pharmaceutiques et la biotechnologie.

Une analyse du rendement relatif du Fonds par rapport à son ou ses indices de référence est présentée dans les *Résultats d'exploitation*.

**Sommaire du portefeuille de placements** (au 31 août 2011)

Le sommaire du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site [www.investissementsrenaissance.ca](http://www.investissementsrenaissance.ca). Le tableau ci-dessous présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Sociétés pharmaceutiques	36,33	Merck & Co. Inc.	4,77
Soins et autres services médicaux	24,92	Shionogi & Co.	3,69
Biotechnologie	16,49	UnitedHealth Group Inc.	3,55
Soins de santé, matériel et services	12,68	Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,08
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,08	Forest Laboratories Inc., catégorie A	2,90
Autres actifs, moins les passifs	2,55	Amgen Inc.	2,72
Distribution de produits alimentaires et de produits de base	1,16	Coventry Health Care Inc.	2,62
Technologies des soins de santé	1,02	Cubist Pharmaceuticals Inc.	2,60
Outils et services appliqués aux sciences de la vie	0,76	Autres actifs, moins les passifs	2,55
Machinerie	0,59	Alkermes Inc.	2,53
Logiciels	0,31	Abbott Laboratories	2,53
Produits de soin personnel	0,11	Gilead Sciences Inc.	2,39
		Medtronic Inc.	2,38
		Roche Holding AG Genussscheine	2,19
		Quest Diagnostics Inc.	2,19
		McKesson Corp.	2,13
		Chugai Pharmaceutical Co. Ltd.	2,00
		Eli Lilly and Co.	1,98
		Wellpoint Inc.	1,90
		St. Jude Medical Inc.	1,90
		UCB SA	1,88
		Cardinal Health Inc.	1,53
		Health Net Inc.	1,49
		AstraZeneca PLC	1,46
		Astellas Pharma Inc.	1,44

Cette page est intentionnellement laissée en blanc.

Le présent document peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes. Nous ne nous considérons pas tenus de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, de faits récents ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et nous rejetons toute responsabilité à cet égard.

---



### **Investissements Renaissance**

1500, rue University, bureau 800  
Montréal (Québec)  
H3A 3S6  
1-888-888-3863

### **Site Web**

[www.investissementsrenaissance.ca](http://www.investissementsrenaissance.ca)

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire de la famille de fonds Investissements Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (*Banque CIBC*). Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à [info@investissementsrenaissances.ca](mailto:info@investissementsrenaissances.ca) ou parlez-en à votre conseiller.

<sup>MD</sup>Investissements Renaissance est une marque déposée de Gestion d'actifs CIBC inc.  
Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc.

02413F (201108)

